Envoyé en préfecture le 08/11/2024
Reçu en préfecture le 08/11/2024
Publié le 08/11/2024
ID : 031-213101876-20241104-2024_117-DE

EXTRAIT du REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE de FONSORBES
Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Muret – Canton de Plaisance du Touch

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre novembre, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Fonsorbes s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme SIMÉON Françoise, Maire.

Présents :
Mmes BEAUFORT, BRUN, CALVO, LACOSTE, LE PRIOL, MARNAC, ROUER, SIMÉON, VALENTI et VITET
MM. BAË, BARBA, BATAILLE, BONNET, BRIANTAIS, FÉDOU, JÉROME, LERAT, LORRAIN, LOUZON, MAILHÉ, MONROZIER, PILET, RIVIER et SÉVERAC

Absent(s) représenté(s) :
Mme BOBO a donné procuration à M. PILET
Mme GOSSELIN a donné procuration à Mme LACOSTE
Mme RIPOLL a donné procuration à Mme LE PRIOL
Mme STEMER a donné procuration à M. RIVIER
Mme VOISIN a donné procuration à M. SÉVERAC
M. CANILLO a donné procuration à M. BRIANTAIS
M. FRANCHINA a donné procuration à Mme CALVO
M. GAUTHIER a donné procuration à M. BAË

Absent(s) : /

Séance du
4 novembre 2024
Acte n° **2024-117**

Nombre de Conseillers :	
en exercice :	**33**
présents :	25
procurations :	8
absents :	0
votants :	33

Secrétaire de séance : M. PILET Jean-Claude

Date de la convocation : 28 octobre 2024

Thème : 1.1 - MARCHÉS PUBLICS

Objet : Marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du centre de loisirs de Cantelauze

Mme la Maire expose au Conseil Municipal qu'une consultation a été lancée par procédure adaptée avec publicité, le 2 septembre 2024, pour la maitrise d'œuvre de la rénovation du centre de loisirs de Cantelauze.

Les offres ont été analysées par la société ACE BATIMENT, assistante à maîtrise d'ouvrage.

Un avenant fixant le forfait définitif sera établi au stade de l'Avant-Projet définitif (APD).

Suite à la présentation du rapport d'analyse des offres à la commission d'appel d'offres, en date du 22 octobre 2024, Mme la Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer le marché au groupement ARCHEA ARCHITECTES/EREAH/EFC, avec un forfait provisoire de 99 120,00 € HT, soit 109 032 € TTC.

Entendu l'exposé du Rapporteur, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

VOTE	
Pour :	33
Contre :	0
Abstention :	0
Ne participent pas au vote :	0

ARTICLE 1 : décide d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre à l'entreprise ci-dessus désignée pour un montant total de 99 120,00 € HT, soit 109 032€ TTC.

ARTICLE 2 : autorise Mme la Maire à signer le marché avec l'entreprise ci-dessus désignée.

ARTICLE 3 : dit que la présente délibération sera télétransmise à la Préfecture de Haute-Garonne pour contrôle de légalité.

ARTICLE 4 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la collectivité durant deux mois.

.../...

Envoyé en préfecture le 08/11/2024
Reçu en préfecture le 08/11/2024
Publié le 08/11/2024
ID : 031-213101876-20241104-2024_117-DE

ARTICLE 5 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une insertion dans le tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 4 novembre 2024.

ARTICLE 6 : dit que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa télétransmission au représentant de l'État dans le Département et de sa publication sur le site Internet de la collectivité.

ARTICLE 7 : dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la collectivité. Ce recours peut être effectué par le Téléservice Télérecours Citoyens www.telerecours.fr.

Mme la Maire et ses Adjoints sont autorisés à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Madame la Maire
SIMÉON Françoise

Le Secrétaire de Séance
PILET Jean-Claude

MAIRIE DE FONSORBES (Haute - Garonne)

Tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 4 novembre 2024 publié sur le site Internet de la collectivité le - 8 NOV. 2024